

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 737.250

Porte-plume à réservoir à nouveau dispositif de remplissage.

M. OREST POUSINO résidant en France (Seine).

Demandé le 18 mai 1932, à 11<sup>h</sup> 15<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 3 octobre 1932. — Publié le 8 décembre 1932.

La présente invention concerne le nouveau mécanisme de remplissage du porte-plume à réservoir.

Sur la figure 1 est donnée la coupe longitudinale du nouveau porte-plume à réservoir, sur la figure 2 la coupe suivant AA; la figure 3 donne une variante de ce dispositif et la figure 4 un des détails nécessaires.

Pour le remplissage avec de l'encre du réservoir en caoutchouc qui sur les figures 1 et 2 porte le numéro 1, un ressort de forme spéciale est employé. Dans un endroit déterminé du corps 3 du porte-plume est pratiquée une fente 4 de certaine largeur. Le ressort 2 a sur son extrémité libre un crochet 5 qui entre dans la fente 4. Ce même ressort 2 a, dans un endroit approprié, un autre crochet 6 qui entre aussi dans la fente 4. Comme le ressort 2 a la tendance de s'ouvrir les deux crochets 5 et 6 se trouvent appliqués contre les bords opposés de la fente 4. Le réservoir en caoutchouc se place entre les faces du ressort 2 ayant la forme d'un U.

Si on déplace l'extrémité 5 du ressort 2 dans le sens de la flèche (fig. 2), le réservoir 1 se trouvera comprimé. Si on continue ce déplacement pour faire joindre le crochet 5 au crochet 6, ce dernier, immobilisé par la fente 4, le réservoir en caoutchouc 1 sera fortement comprimé. Pendant le déplacement inverse du cro-

chet 5 l'aspiration de l'encre va se produire, à condition, bien entendu, que la plume est immergée dans l'encre. 35

Pour que la fente 4 ne soit pas visible à l'extérieur on couvre cette fente par une bague fendue 7. Grâce à cette dernière fente 8 la bague 7 possède un certain degré d'élasticité ce qui permet de la monter facilement sur le porte-plume. 40

La bague 7 est montée sur le porte-plume de telle sorte que le crochet 5 du ressort 2 entre dans la fente 8 de cette bague. Si on fait tourner la bague autour du corps 3 du porte-plume, le ressort 2 et par conséquent, le réservoir en caoutchouc 1 se trouvent comprimés, donc l'effet voulu est obtenu. 45

La figure 3 donne une autre variante du même mécanisme. Le dernier dispositif comporte deux ressorts, dont l'un d'eux 9 a son extrémité fixée dans la fente 4 et l'autre ressort 10 est mobile et a une forme telle, que dans sa position extrême assure la position normale du réservoir en caoutchouc. 55

Pendant la rotation de la bague 7 et par conséquent du crochet 5 du ressort 10 dans le sens de la flèche, cette bague libère progressivement l'extrémité du ressort 9 qui a tendance à se fermer; donc les deux ressorts 9 et 10 compriment le réservoir en caoutchouc 1. 60

Prix du fascicule : 5 francs.

Les avantages de ce système sont nombreux.

Ce dispositif est plus simple que ceux qui existent et par conséquent son montage sur le porte-plume se trouve simplifié. L'aspect d'un tel porte-plume sera plutôt amélioré et la commodité de remplissage accrue. Les poches d'air, qui se produisent dans le réservoir en caoutchouc sont inévitables dans les systèmes existants, se trouvent supprimées dans le présent dispositif d'où l'augmentation certaine de la capacité du réservoir.

RÉSUMÉ.

15 Nouveau dispositif de remplissage pour

le porte-plume à réservoir caractérisé par ce fait, que dans ce but est employé un ressort de forme spéciale, placé à l'intérieur du porte-plume, une extrémité duquel a un crochet entrant dans une fente pratiquée dans le corps du porte-plume et dans un endroit déterminé; par une bague fendue montable sur le porte-plume, le crochet mentionné du ressort pénétrant dans la fente de celle-ci, et qui, par sa rotation assure la compression du ressort, donc la production de l'effet voulu.

OREST POUSINO.

